tuniste, devint pour se maintenir au pouvoir, radical, puis radical-socialiste, et si ses intérêts électoraux le lui commandent, il deviendra socialiste. C'est donc ce qu'on appelle communément un caméléon politique. A le Chambre, il passe inaperçu, il est le plat valet du ministère actuel, et à ce titre aide Waldeck à endosser son pardessus, endort ses collègues sous l'ennui de ses discours, voit partout des oubliettes et, pour comble de malheur, est atteint de la rage anti-cléricale.

Comme Conseiller général, il cherche à dominer ses collègues, leur impose ses volontés, crie et tempête quand on ne l'écoute pas, et met en suspicion, lui, médecin sans talent, les avis des sommités de la science médicale.

En un mot, comme Maire, comme Député, comme Conseiller général, il fait preuve d'une outrecuidante suffisance; c'est une baudruche gonflée, c'est une grande lanterne éclairée par une petite lumière.

R. V.

La question des théâtres

Les observations que nous avons mentionnées dans nos derniers articles, concernant le théâtre de la rue de Tournai, étaient exactes.

Nous assistons en ce moment au spectacle scandaleux d'un Maire, qui se sert de l'argent provenant de tous les *contribuables* de Tourcoing, pour favoriser une société coopérative, qui semble vouloir accaparer toutes les affaires commerciales et nuire aux *petits commerçants* et aux *patentés*.

Il ne faut pas se le dissimuler, il n'y a point de directeur de théâtre, à la salle de la rue de Tournai.

Il y a tout simplement un homme à qui l'on a dit: « Marchez! Marchez! nous vous soutiendrons avec une somme de cinq cents francs et plus s'il en est besoin, à chaque représentation que vous donnerez! »

Et l'on se dit tout bas:

« Il faut bien dégrever les frais généraux de la société, car les entrées payantes au théâtre sont de plus en plus rares; les contribuables se laisseront toujours tondre sans rien dire, et, au bout de l'année, le *Nouvelle Union Tourquennoise* fera de jolis bénéfices que tous.... les actionnaires empocheront! »

Ainsi, pour satisfaire ses basses rancunes et assouvir ses haines politiques, M. Dron porte un préjudice considérable aux *petits commerçants*.

M. le Maire devrait au moins avoir le courage de s'en prendre directement à ceux qu'il déteste, au lieu de faire retomber l'odieux de ses procédés sur les pauvres patentés qui n'en peuvent mais!...

Mais non, le courage de M. Dron consiste à attaquer les faibles; et il se défile, dès qu'il se trouve en présence d'hommes armés pour se défendre.

Le bel exemple qu'il donne à ses administrés!!

Quant au soi-disant directeur du théâtre de la rue de Tournai, son dévouement ne va pas jusqu'à satisfaire les goûts du public tourquennois, en fait de théâtre.

Voilà six représentations données dans ce théâtre, et nous avons eu *cinq drames* et *une opérette*.

C'est lamentable! Cependant, la somme de cinq cents francs, et peut-être plus, qui lui est octroyée à chaque représentation, devrait lui suffire pour alterner au moins ses spectacles.

Mais non! il n'a pas de troupe; tout ce qu'il peut faire, c'est de racoler quelques artistes en rupture.... de scène, et pour une bien modeste somme, il les amène à Tourcoing, pour donner une pièce quelconque qu'ils ne connaissent même pas.

Si c'est là ce que l'on appelle des représentations artistiques!!

Il est vrai, que les banquettes sont garnies de braves gens, la plupart favorisés par les entrées gratuites, et qui ne peuvent guère apprécier la valeur d'une représentation.

Mais, ne faut-il pas que le *Nouvelle Union Tourquennoise* prélève sa part de location de la salle de théâtre et les divers frais?

Alors! nous comprenons pourquoi le directeur de la salle de la rue de Tournai n'a pas de troupe, et pourquoi il n'a pas contresigné le cahier des charges.

Donc! pas d'argent d'assuré par les entrées payantes, alors.... pas de auisse, pas d'artistes.

Nous aurons encore un drame demain dimanche.

Grand Dieu! que de drames.... que de drames.... Pourvu que la comédie Drono-Théâtrale ne finisse pas par un drame aussi.

Quant à nous, nous ne voyons qu'une chose, c'est que M. Dron gaspille l'argent des *contribuables* et des *patentés*, au profit d'une société coopérative; alors nous avons bien le droit de protester. C'est même notre devoir.

X.

Le Jubilé de M. le Doyen de Saint-Christophe

M. l'abbé Van Bockstael, le vénéré doyen de la paroisse St-Christophe, a célébré mercredi dernier, le 25e année de son ministère dans la ville de Tourcoing.

Toutes les notabilités et une foule considérable se pressaient autour du pasteur, tenant à lui apporter l'hommage de leurs sympathies et de leur reconnaissance.

Seul, M. Dron, maire, député, et conseiller général de Tourcoing, s'est abstenu de prendre part à une fête, dont le caractère n'avait cependant rien de compromettant pour lui.

Une démarche de sa part, dans une circonstance aussi solennelle, aurait été, croyons-nous, favorablement accueillie par l'ensemble de la population, car, il aurait montré ainsi une générosité de sentiment qu'il est toujours bon à un homme politique de manifester.

Loin de là, M. Dron s'est plu à imiter ces sectaires de bas étage qui croient se compromettre, parce qu'ils fréquentent, des hommes d'opinions différentes.

Il est possible que cette manière de faire puisse convenir à un politicien de village; mais, tout le monde sera d'accord pour reconnaître que M. Dron aurait été mieux avisé d'agir autrement. Il eut fait preuve d'habileté véritable, sans cependant renier en quoi que ce soit des opinions qu'il prétend avoir.

En l'invitant à la cérémonie, les organisateurs ont assurément fait preuve de plus de jugement que le député de Tourcoing qui se pose en politicien habile et avisé, et qui, dans la circonstance, s'est conduit comme un simple mufle.

Nous croyons que tout le monde sera de cet avis.

Société de Secours aux Blessés Militaires et Cercle des Officiers. — Croix-Rouge française. — Une messe solennelle sera célébrée pour les officiers et soldats, enfants de Tourcoing, morts au service de la France, le Dimanche 10 Novembre 1901, à onze heures et demie très précises, en l'église du Sacré-Cœur, par les soins du Comité de la Société de Secours aux Blessés militaires et du Cercle des Officiers.

Une allocution de circonstance sera faite par M. l'Abbé Reboux, aumônier du pensionnat Saint-Michel.

Des places seront réservées pour les autorités.

La musique municipale prêtera son concours à la cérémonie.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Convocations

Samedi 9 novembre, à huit heures et demie du soir, réunion mensuelle des adhérents, *Café au Commerce*, rue Nationale.

— Dimanche 10 novembre, à cinq heures du soir, réunion chez Flement, rue de Paris, 184.

Pour rire à Tourcoing

A la Chambre, deux de nos représentants causent:

— Vous ne savez pas le bruit qui court?...

— Non, qu'est-ce qu'il y a?...

— Il y a, que notre collègue Gustave de Tourcoing, vient d'inventer un *clou à crochet*, d'un modèle nouveau... *pour suspendre les séances*.

Marcq-en-Barœul

Echo de l'affaire Debuchy

Le maire de Marcq-en-Barœul semble être jaloux des lauriers de son collègue Desbarbieux.

Il commence de même; espérons pour lui qu'il n'aura pas une fin politique semblable à celle du maire de Croix!

M. Debuchy avait pris un arrêté au sujet des manifestations religieuses dans sa commune. Sans tenir compte des habitudes et des sentiments de la population, il a cru bien faire de les froisser systématiquement. Et, pour donner un semblant de raison à son acte administratif, il avait dénaturé les faits et passé à coté de la vérité.

Un contribuable de Marcq, indigné des procédés de ce maire, a prié le *Courrier de Tourcoing* de rétablir les faits.

Nous avons inséré sa lettre, qui n'avait rien d'injurieux, et un certain nombre de numéros de notre feuille ont été distribués, dans la commune de Marcq, dimanche matin.

C'était de bonne guerre; c'était notre droit. Mais, M. Debuchy a la tête près du bonnet. C'est plutôt un *emballé* qu'un officier de police judiciaire. Son attitude dans la soirée de dimanche en est une preuve manifeste.

Se trouvant dans un estaminet de la commune, il vit entrer dans l'établissement, M. Labalette, de Tourcoing, qu'il accusait d'avoir distribué lui-même notre journal.

Les deux hommes ne se connaissaient ni l'un ni l'autre, mais un neveu de M. Debuchy, ami de M. Labalette, s'approche de ce dernier pour lui serrer la main.

A cette vue, l'indignation du maire de Marcq ne connut plus de bornes. Interpellant grossièrement son neveu, il lui reprocha son acte et se répandit en injures de toutes sortes contre le jeune homme et sa famille. Puis se retournant contre M. Labalette, il lui tint ce langage.

— C'est vous qui avez distribué le *Courrier de Tourcoing*, ce sale torchon.

M. Labalette interloqué se borne à lui répondre que s'il avait des explication à demander au journal, il n'avait qu'à s'adresser au siège de la rédaction.

Le maire de Marcq, de plus en plus animé, dit alors à son interlocuteur:

— C'est vrai, je ne vous connais pas.

M. Labalette lui présente alors sa carte; et M. Debuchy, après y avoir jeté un coup d'œil, s'écria:

— Vous n'êtes qu'un mercenaire, un vendu, une ordure. Tu crèveras sur la paille!

Ce maire étrange n'y alliait pas de main morte, comme vous voyez; et pour un peu, il aurait réduit M. Labalette en chair à patée.

Ce dernier fit remarquer à M. Debuchy qu'il avait une singulière attitude pour un maire. Mais l'entre, les yeux hors de la tête, n'en continue pas moins ses invectives, et dans une crise de rage folle, il porta un coup de bâton sur la tête de M. Labalette, coup qui fut amorti par le rebord du chapeau.

Se trouvant en état de légitime défense, M. Labalette riposta par un coup de poing qui offensa légèrement l'appendice nasal du citoyen Debuchy.

Voilà les faits tels qui se sont passés et autour desquels les journaux radicaux espèrent échafauder une affaire judiciaire.

Il ressort de tout ceci que notre petite feuille inquiète considérablement nos tyranneaux de village.

Jusqu'à ce jour, ils s'étaient cru tout permis; ils ne trouvaient personne pour relever leurs actes arbitraires et parfois despotiques. Et voilà que, tout à coup, un journal vient troubler leur quiétude et les empêcher de dansar en rond.

C'est l'abomination de la désolation! Debuchy, Desbarbieux, Vincent et consorts, toute la fine fleur du radicalisme et du socialisme ne peuvent en croire leurs yeux ni leurs oreilles.

Comment empêcher les électeurs, jusqu'ici si complaisants, d'entendre la vérité. On avait pensé tout d'abord à faire la conspiration du silence.

— Ne répondez jamais au *Courrier de Tourcoing*, disait-on dans les salles de rédaction de nos estimables confrères. Gardons le silence le plus absolu, et bientôt cette feuille mourra d'inanition, et nous pourrons reprendre tranquillement notre sarabande.

Mais, petit bonhomme vit encore, et nous croyons même qu'il vivra longtemps parce qu'il s'impose, et que les honnêtes gens comprennent tous la nécessité de se défendre énergiquement contre les attaques de révolutionnaires sans scrupules.

Alors, il hût de bon ton dans le parti révolutionnaire de qualifier le *Courrier de Tourcoing*, de « Torchon. »

Il n'est pas un numéro de *l'Avenir* et de *l'Egalité*, où nous ne voyons ce mot. On croit nous émouvoir et nous humilier. Pauvres gens, ils ignorent même la signification du mot qu'ils emploient vis-à-vis de nous.

Mais, malheureux que vous êtes, le *torchon* est nécessaire; il est même indispensable. Ce n'est pas le torchon qui est sale, ce sont les malpropretés que vous faites.

Assurément nous préférerions relever dans nos colonnes des actes honorables; mais, nous vous le demandons sincèrement, qu'avez-vous fait de l'honneur et de la vertu?

Vous les traînez chaque jour dans la boue, et nous sommes obligés d'employer un torchon pour les nettoyer et pour essayer de vous décrasser vous-mêmes.

Le tâche est ingrate; mais, avec un peu de persévérance et un bon estomac, on y arrivera tout de même.

Eh oui, torchon, puisque torchon il y a, et soyez tranquille, nous saurons à l'occasion vous moucher avec notre torchon.

Le-dessus, bonsoir la compagnie....

Un défenseur inattendu

Vendredi dernier, vers quatre heures du soir, notre ami, M. Gustave Labalette se trouvent à Marcq, où il était venu pour affaires, fit la rencontre du citoyen Debuchy, qui le toisa d'un air hautain.

Nullement intimidé, M. Labalette le toisa également, et les deux hommes se croisèrent sans mot dire.

A peine M. Labalette eût il fait quinze pas, qu'un individu aux allures de souteneur, pantalons à *pattes d'éléphant*, et rouflaquettes sous une visière démesurée, vint derrière lui, et l'ayant dépassé se plante devant notre ami dans une position de boxe, en disant:

— C'est vous qui avez insulté le Maire, je prends sa défense; allons, à nous deux!

— Je n'ai point affaire avec des gens de votre sorte, répondit M. Labalette, et, comme le quidam prenait une attitude menaçante, notre ami fit appel à plusieurs passants qu'il prit à témoins de cette provocation. Aussitôt notre homme s'éclipsa.

Il est fâcheux que nous ne connaissions point l'identité de ce défenseur spontané et inattendu, du citoyen Debuchy.

Mais j'y pense, M. le Maire pourrait peut-être nous donner son adresse?

En attendant, nous annonçons aux belliqueux défenseurs du maire, que notre ami s'est prémuni en vue d'une assomade possible.

A bon soutoneur, salut!

L'abondance des matières, nous oblige à remettre à notre prochain numéro, une lettre que nous adresse un contribuable de Marcq.

ROUBAIX

L'assistance publique et les collectivistes

La suppression d'une partie des secours du Bureau de bienfaisance continue à occuper l'attention générale. Chacun se demande ce qu'il adviendra de cette mesure si l'hiver se montre rigoureux.

Une polémique est engagée à ce sujet entre nos confrères du *Journal de Roubaix* et l'*Egalité*. La feuille socialiste se contente comme toujours de nier les faits établis; c'est du reste l'habitude de la maison, et comme les lecteurs de la feuille juive ne sont pas ce qu'on peut appeler des intellectuels, on leur fait croire tout ce qu'on veut. Et allez-y, les scribes de *l'Egalité* auraient bien tort de se gêner avec leur clientèle.

Toutes les rodomontades et les injures du journal enjuivé de la rue St-Jean ne tromperont personne; les électeurs sensés et raisonnables se rendent parfaitement compte des véritables causes de la situation actuelle de nos finances municipales, et leur jugement n'est pas très flatteur pour la bande d'acrobates politiques qui évolue à la Paix.

Les collectivistes avaient juré de faire de la ville de Roubaix une sorte d'Eden, un paradis de Mahomet, avec Jules Guesde comme prophète; on avait fait entrevoir aux travailleurs une somme toujours plus grande de bien être et de jouissances terrestres, grâce aux sages réformes! à la sage administration! au dévouement désintéressé!!! des représentants socialistes; et au bout de dix années de gestion, les révolutionnaires ne trouvent à offrir aux malheureux qui les ont portés aux affaires, qu'une diminution des secours, déjà insuffisants, du Bureau de bienfaisance.

Comme résultat, c'est plutôt maigre; mais la faute de cette lamentable situation est moins imputable à l'association de malfaisants imbéciles qui règne sous Carrette, qu'à l'homme qui s'est assumé ici la charge de les diriger.

En effet, si Carrette, si ses adjoints et conseillers, plus ou moins belges, ont l'excuse de leur insuffisance intellectuelle, il n'en est pas de même du citoyen Chabrouillaut, ce produit éminemment capitaliste, transfuge de la classe bourgeoise, qui est ici l'inspirateur et le directeur de conscience de la congrégation collectiviste.

Le citoyen Chabrouillaut nous avait été dépeint à son arrivée à la mairie, comme l'homme unique, l'étoile à queue, le Sully qu'il fallait pour faire marcher les finances et... la politique municipale comme sur des roulettes.

Nous avouons que jusqu'ici, rien dans les actes de M. Chabrouillaut ne nous a paru révéler l'homme au savoir profond, le génie transcendant que l'on nous avait annoncé avec tant d'enthousiasme.

Nous avons vu un homme intelligent, instruit, ayant cette éducation bourgeoise qui le distingue des cabaretiers, ses patrons qu'il méprise souverainement du reste, mais, c'est tout.

Nous avons remarqué par contre, en M. Chabrouillaut, un homme étrangement sectaire, paraissant animé d'une haine latente contre tout ce qui lui est supérieur, cachant sous les dehors d'un rénovateur genre *sociale* Lucullus une profonde animosité contre la classe riche dont il copie le luxe et les manières et envie la fortune. Son œuvre à la mairie a été tout autre chose que ce que l'on en attendait. Après avoir engagé la municipalité dans la voie désastreuse de la suppression complète des octrois; après avoir escompté sur les produits des taxes de remplacement sans même savoir ce qu'elles pouvaient rapporter, M. Chabrouillaut s'est montré d'une naïveté surprenante, en voulant imposer à la ville de Roubaix un impôt sur le revenu repoussé par le Gouvernement lui-même.

Non seulement M. Chabrouillaut a été d'une insuffisance rare, dans l'échafaudage de son système de taxes, mais il a encore été d'une impardonnable légèreté en ne prévoyant pas le résultat inévitable de cette aventure, c'est-à-dire le déficit et la ruine.

Que le maire, ses adjoints et ses conseillers qui sont d'une navrante imbécilité n'aient point prévu ce manque de fonds, c'est possible, ils sont excusables, les faibles d'esprit le sont toujours. Mais, M. Chabrouillaut, le savantissime M. Chabrouillaut n'avoir pas prévu cela, c'est trop fort, et nous sommes cependant bien forcés de nous rendre à l'évidence.

Le plus coupable du manque de subsides du Bureau de bienfaisance et du délabrement de nos finances municipales est donc surtout M. le Secrétaire général de la mairie; c'est lui qui devant prévoir n'a rien prévu du tout et il s'est laissé prendre au dépourvu comme le dernier des écoliers.

« Nous sommes *fichus*, a dit le citoyen Carrette, à l'annonce d'une fermeture probable du Bureau de bienfaisance. » Oui, citoyen Carrette, que le Bureau ferme ou non ses portes, vous êtes *fichus*, et quand vous serez par terre, vous et vos amis, nous devrons une fière chandelle à votre *socius* Chabrouillaut, qui nous aura joliment aidés dans cette besogne de salubrité électorale.

La suppression de l'Octroi et les taxes de remplacement

Le 31 décembre prochain, expire le dernier délai accordé par les Chambres à la municipalité de Roubaix, pour trouver de nouvelles taxes devant remplacer l'octroi, condamné par nos édiles collectivistes.

Nous avons dit naguère tout ce que nous pensions d'un projet qui, inévitablement, causera un préjudice considérable à l'industrie de notre ville.

Il est possible que les nouvelles taxes de remplacement votées par le Conseil municipal, suffisent pour équilibrer le budget, qu'elles permettent même à nos édiles de boucher le *trou* que leur incapacité leur a fait ouvrir si étourdiment dans nos finances; mais, ces taxes sont appelés à ruiner l'industrie et le commerce, en un mot, elles tueront la poule aux œufs d'or, car elles sont vraiment exagérées dans un temps où les affaires deviennent de plus en plus difficiles.

Les industriels de notre ville ne pouvaient rester sous le coup de la décision du Conseil municipal, et ils devaient, dans l'intérêt général, tenter une dernière démarche auprès de la commission parlementaire, avant que le projet soit voté définitivement par les Chambres.

C'est pourquoi, MM. Julien Lageche, Georges Motte, François Roussel, Emile Roussel, Carissimo, de la Chambre de Commerce, M. Henry Terninck, H. Glorieux, Joseph Wibaux, Achille Rousseau, de la Société Industrielle; MM. Clément Florin, Wicart et Blauwaert, de l'Union Commerciale et M. Alfred Dazin, de l'Union des Bresseurs, se sont rendus à Paris, jeudi, pour attirer l'attention des membres de la Commission parlementaire, sur les dangers que pouvaient faire courir à la ville de Roubaix, le projet si mal conçu de la Municipalité.

M. Eugène Motte a présenté la délégation, et dans un langage très précis, il a fait valoir toutes les raisons qui motivent une modification sérieuse de la proposition du Conseil.

Il a montré dans quel esprit d'hostilité envers les industriels, le projet avait été élaboré; puis il s'est attaché à expliquer à la Commission parlementaire, qu'aucun rapprochement ne pouvait être fait entre la ville de Lyon, qui a accepté la suppression des octrois, et la ville de Roubaix qui n'est en somme qu'un chef lieu de canton, un village, dont les ressources sont dues exclusivement à l'industrie.

M. E. Motte s'est attaché également à montrer l'inégalité qui existerait entre Roubaix et Tourcoing, et l'état d'infériorité qui résulterait pour Roubaix, de la suppression des octrois tandis qu'ils subsisteraient à Tourcoing.

Ces deux communes, a-t-il dit, « ne forment en réalité qu'une seule ville, et si l'octroi est maintenu à Tourcoing et supprimé à Roubaix, on aura créé une situation identique à celle qui résulterait, à Paris, du maintien de l'octroi sur la rive droite, et de la suppression sur la rive gauche ».

Il résultera donc des taxes de remplacement, une inégalité qui mettra les industriels de Roubaix dans une infériorité évidente, à l'égard de leurs concurrents.

Les délégués, chacun au point de vue des sociétés qu'ils représentaient, ont appuyé les observations de M. Motte. Tous se sont élevés contre un projet qui bouleversera les conditions économiques de la ville de Roubaix.

Nous ignorons l'impression que ces arguments ont pu produire sur la Commission parlementaire. Si, nous avions à la Chambre des hommes d'affaires, et non de simples bavards, il est incontestable que les délégués des sociétés commerciales de Roubaix, obtiendraient satisfaction.

Malheureusement, nos concitoyens ont comme adversaires, des hommes qui s'occupent plus de politique que de questions économiques.

Ce n'est pas sans avoir consulté en haut lieu, que M. Chabrouillaut, secrétaire de la mairie, le directeur imposé à la municipalité, par le comité socialiste de Paris, a élaboré un projet de cette nature, dut ce projet ruiner complétement la ville de Roubaix.

Dans son premier rapport, M. Chabrouillaut parti de ce point de vue, que la suppression des octrois ne pouvait être compensée que par un impôt communal sur le revenu.

Or, on ne nous sortira pas de l'idée, que la ville de Roubaix a été choisie avec Lyon et Lille, comme un champ d'expérience.

L'impôt communal sur le revenu n'a pas encore été adopté par les Chambres; mais les auteurs véritables du projet, ont planté là, le premier jalon.

En présence du refus des Chambres, la municipalité a dû modifier son premier rapport, et trouver des taxes de remplacement, comme pis aller.

Ce qui prouve que nous sommes dans le vrai, que les taxes de remplacement ne sont, dans la pensée de M. Chabrouillaut, qu'un simple expédient, c'est qu'il ne s'est même pas donné la peine, comme l'y obligeait la loi de 1884, de demander l'approbation de la Commission départementale.

Dans leur rage d'aboutir, les auteurs du projet ont fait fi de ce rouage administratif, sachant bien que la nullité dont est entaché le projet, n'empêchera pas les Chambres de le voter.

Il est probable que, pour la forme, on modifiera certaines parties; mais l'ensemble passera. C'est tout ce que demande la municipalité, car, nous le répétons, elle estime que les taxes de remplacement mettront, pendant quelques mois, un peu de beurre dans ses épinards.

Morts au champ d'honneur!

Hier matin, un bruit sinistre se répandit tout à coup dans notre cité; un immense incendie venait de se déclarer rue du Pays et plusieurs pompiers, disait-on, avait été surpris par la chute d'une muraille et ensevelis sous les décombres.

La chose n'était malheureusement que trop vraie, l'incendie ne se bornait pas à des dégâts matériels réparables, il y avait mort d'hommes. Deux pompiers, deux braves, étaient tombés dans l'accomplissement de leur tâche, frappés par la mort soudaine, victimes de leur dévouement.

Un troisième, blessé grièvement, avait été conduit à l'hôpital dans un état désespéré.

Cette nouvelle a jeté la consternation parmi les habitants, et tous les roubaisiens, compatissant au malheur qui frappe si cruellement trois honorables familles, ont senti leur cœur se serrer à l'annonce de ce désastre.

Notre tâche n'est point de donner des détails de l'incendie; nos confrères ont amplement renseigné le public à ce sujet; disons seulement que la disposition des bâtiments incendiés rendait impossible de se rendre un compte exact des progrès de l'incendie et c'est à cette circonstance que l'on doit de déplorer l'accident qui a coûté la mort à deux hommes.

En effet, on a eu le grand tort autrefois d'agglomérer dans un bloc d'habitations, un grand nombre de magasins et d'usines, dans lesquelles on accède que par des couloirs longs et souvent obscurs; dans l'impossibilité de combattre le feu à distance, les pompiers ont été forcés de pénétrer à l'intérieur des immeubles incendiés, où les passages étroits rendaient la manœuvre difficile et la retraite presque impossible.

Toutes ces considérations ne rendront malheureusement pas la vie aux deux malheureux.

L'un deux, Paul Wante, âgé de 25 ans à peine, est revenu récemment du service militaire. La vie s'ouvrait pour lui pleine de promesses d'avenir. Ouvrier laborieux et sage, il faisait la joie de sa famille, son père l'avait précédé dans la voie du dévouement et du sacrifice et arrivé au terme de sa carrière, il voyait avec un légitime orgueil son fils lui succéder.

La seconde victime, M. J.-B. Notte, était âgé de 32 ans, marié et père de famille, il était un de ces ouvriers simples et obscurs, qui considèrent le dévouement comme une chose toute naturelle, toujours en avant, il montrait un courage allant parfois jusqu'à l'audace.

Le troisième, N. Vercoutère, caporal de feu, dont l'état est désespéré, est aussi père d'une nombreuse famille. C'est un ancien pompier de la compagnie qui avait assisté à tant de sinistres, qu'il restait impassible, même au milieu des plus grands dangers. C'était un des meilleurs pompiers de la Compagnie.

Nous saluons ces héros du devoir, nous saluons leurs braves camarades qui, au péril de leur vie, n'ont pas hésité à aller sous les murailles branlantes arracher aux flammes les corps de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

Au nom de je ne sais quelles théories dissolvantes, on a essayé de faire de Roubaix une ville où l'honneur et le devoir seraient exclus. Il faut croire que l'amour est plus fort que la haine, puisque d'obscurs ouvriers, sans espoir de récompense sans autre ambition que d'aider leur prochain, savent encore faire leur devoir, et en meurent...

Epilogue des scandales de la Maternité

On se souvient de notre campagne d'il y a quelques mois, au sujet des scandales de la Maternité Boucicaut.

Nous savions, depuis quelque temps déjà, que M. le docteur Delettre, aurait été mis dans l'obligation de démissionner, mais ne voulant pas paraître mieux informés que nos confrères, ni piétiner sur un cadavre, nous n'en avions point voulu parler.

Aujourd'hui que cette nouvelle est officielle, nous ne sommes plus tenus à le même réserve.

Il était nécessaire que M. le docteur Delattre, lui exécuté, il ne suffit point d'être au mieux avec les *frères et amis*, pour commettre sans danger les fautes les plus graves, alors que d'honnêtes gens, qui n'ont commis d'autres fautes que de ne point être bien en cour, se voient accusés et diffamés à chaque instant par une presse sans vergogne et sans scrupules.

Fleurs de la Princesse Makoko

Vous savez tous que les reines d'Orient, que les rajahs ou rois indiens, que les fastueux seigneurs d'Asie vivent au milieu des senteurs les plus suaves, mais vous n'avez jamais respiré de ces odeurs extraordinaires, dont les formules sont généralement des secrets de famille. Une belle princesse au pays de Lahore ayant cédé ses formules à M. Victor Vaissier, le meilleur des parfums hindous, embaume aujourd'hui le savon PRINCESSE MAKOKO.

Le Courrier de Tourcoing est en vente à

Tourcoing

chez M. DESMARCHELIER, Grand'Place,
Cyrille VANNESBUS, rue de la Dime,
Emile VANNESBUS, rue Saint-Henri,
STEUX, rue Verte,
DUQUENNOY-DERVAUX, rue d'Anvers
A la Bibliothèque de la Gare.

Roubaix

chez M. CLAISSE, Dépositaire, Place du Trichon,
SAUVAGE, rue Pierre Motte.

Croix

chez M. BRAEME, rue Pasteur.
BOURGEOIS, estaminet de la Fanfare, au Créchet.

Wasquehal

chez M. Louis LECLERCQ, Estaminet du Petit-Château,
Mme BOUVRY, au Triez.

L'ESPRIT DES AUTRES

Aux Halles, où les melons viennent de faire leur apparition, un brave bourgeois est en train de débattre le prix d'un de ces succulents cucurbitacés. On le lui fait six francs.

— C'est trop cher, dit-il en le rendant à la marchande; et d'ailleurs, il n'est pas assez avancé.

Alors celle-ci, mettant les poings sur les hanches:

— De quoi pas avancé!... Faut-il qu'il t'appelle papa?

CROIX

Un parfait honnête homme

que vous connaissez tous, c'est Florimond maire de Croix!

Vous n'en doutez pas chers lecteurs, son avocat l'a d'ailleur affirmé dans sa plaidoirie!

Il suffit pour avoir droit à ce titre, d'accuser ses adversaires de détournements de marchandises, de faux en écritures publiques etc. etc, alors que l'on sait pertinemment dénaturer la vérité.

Il suffit de savoir nier effrontément au tribunal correctionnel, et à la Cour d'appel de Douai, d'avoir adressé au journal *l'Egalité* une lettre diffamatoire, et injurieuse envers des citoyens qui n'ont pas peur de lever la tête, devant n'importe qui.

Il suffit de mettre sur le dos d'un autre, une accusation dont on se rend responsable en y appo-